

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°2026030613

Rapporteur : Patrick LABRUE

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Gironde – Jeudis de Larros 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRA, dûment convoqué, s'est réuni à la maison des associations de Gujan-Mestras, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 25 mai 2026

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRA
- Stephan PEY, Vice-Président de TERRA OSTRA
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire en charge des ports
- Patrick LABRUE, Adjoint au Maire en charge de la culture et des associations culturelles
- Sylvie BANSARD, Conseillère municipale
- Pierrick LEOPOLD, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative et à la vie des quartiers
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Paquito SANCHEZ, Conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat, à l'animation économique, à l'emploi et aux marchés
- Kevin LANGLADE, Conseiller municipal délégué au jumelage
- Michel CARRARA, Parc de la Coccinelle
- Jean-Pierre PETIT, Association « les amis de la Hume »
- Christel SANCHE, Stations Bee's
- Aurélien LOUESSARD, Le Lounge
- Arnaud LE NOST, Association des commerçants et artisans de la Hume-Meyran
- Michel PONS, A+ isolation

Depuis 2022, TERRA OSTRA assure le portage administratif et financier des Jeudis de Larros.

Labellisé « Festival d'été », cet évènement est un rendez-vous incontournable de la saison culturelle de la ville de Gujan-Mestras, dans un esprit festif, convivial et d'accès libre.

Le Conseil Départemental de Gironde peut apporter une aide financière aux Jeudis de Larros au titre du soutien aux manifestations culturelles 2026.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- Autoriser le Président de TERRA OSTRAS et son directeur à engager toutes les démarches utiles et nécessaires pour solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention de 3 000 € pour l'édition 2026 des Jeudis de Larros et signer l'ensemble des documents afférents à cette demande.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRAS

